

en 1773, le Sénat impérial écrivit à l'Empereur de la Chine, pour le prier de refuser l'entrée de ses Etats à ces fuyards. Ce Monarque n'ayant point égard à cette réquisition, jugea à propos de leur accorder un terrain entre les fleuves Irtisch & Jli, lequel s'étend jusqu'à la ville de Kafchkar, & dont il a fait lever une carte. Dans sa réponse à notre Sénat, écrite en langue orientale, il déclare entr'autres : " que touché du sort  
 „ de ces Kalmoucs, il avoit voulu qu'on  
 „ eût pour eux toutes sortes d'égards ; qu'il  
 „ avoit fait appeller les Chefs & les Princes  
 „ de cette peuplade pour leur faire connoître  
 „ tout l'éclat de sa Cour ; qu'il les avoit  
 „ admis à l'honneur de manger à sa table, &  
 „ que, comblés de bienfaits, d'honneurs &  
 „ de titres, il les avoit renvoïés à leurs com-  
 „ patriotes pour leur faire tout ce récit „.

Ce Prince chinois pour justifier un tel procédé, dit que les Kalmoucs, mécontents du terrain mal sain & inculte que la Russie leur avoit assigné pour leur demeure & où ils périssoient de misère, ils avoient pourvû à leur fanté, comme à leurs besoins, en se fougant librement à lui. On voit par la lettre de ce Monarque que le nombre de ces émigrans n'est guère au-dessus de dix mille. En ce cas, il faut qu'il en soit mort beaucoup en chemin, ou que le plus grand nombre soit allé vivre avec les Kirgis & autres nations voisines.